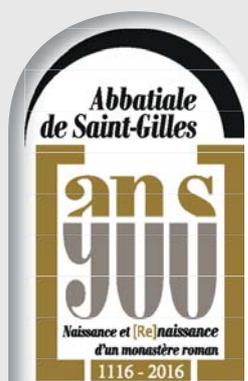


# Saint-Gilles ma ville

Juin 2016

- ▶ Questions au maire ... p 4
- ▶ Travaux et aménagements ..... p 6
- ▶ Un guichet unique enfance ..... p 10
- ▶ L'éducation au cœur de nos préoccupations ..... p 11
- ▶ Conseil citoyen pour une participation dynamique ..... p 15
- ▶ Action sociale ..... p 16
- ▶ Agenda de l'été ..... p 27



Rénover  
moderniser  
et investir pour l'avenir

## URGENCES

|   |                |
|---|----------------|
| SAMU : .....                              | 15             |
| Gendarmerie : .....                       | 17             |
| Pompiers : .....                          | 18             |
| Numéro d'urgence unique : .....           | 112            |
| Police municipale : .....                 | 04 66 87 31 44 |
| Centre de secours : .....                 | 04 66 87 77 00 |
| Centre antipoison : .....                 | 04 91 75 25 25 |
| ErDF dépannage électricité : .....        | 08 10 33 30 30 |
| GrDF dépannage gaz : .....                | 08 10 43 30 30 |
| Urgences eau potable : .....              | 04 30 62 10 09 |
| Urgences assainissement collectif : ..... | 09 77 40 11 39 |
| Ordures ménagères : .....                 | 04 66 02 54 54 |

(enlèvement des encombrants sur RDV le mardi et le vendredi)

## 2017 : année électorale

**2017 donnera lieu aux élections Présidentielle et Législative. Ce sera aussi une année de refonte de la liste électorale, à l'occasion de laquelle les électeurs inscrits recevront une nouvelle carte.**

Les personnes nouvellement installées dans la commune ou non encore inscrites sont invitées à le faire en Mairie, munies d'une CNI ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Si vous venez d'avoir 18 ans ou si vous les aurez avant le 28 février 2017 ou avant la veille du 1<sup>er</sup> tour de chacun des scrutins, votre inscription sera automatique. Vérifiez la cependant en mairie.

Les personnes ayant changé de domicile dans la commune voudront bien en informer le bureau des élections, afin de recevoir leur carte et propagande et d'éviter postérieurement toute radiation.

**La mise à jour s'achèvera le 31 décembre. Non inscrit à cette date, vous ne pourrez pas voter.**

## Etat civil

### NAISSANCES

#### Février

Le 13 : Julianna LEAUNE - Léna RAOUX  
 Le 14 : Elise DA SILVA MANIFACIER  
 Le 24 : Aylan ALIOUANE  
 Le 25 : Kaïs MOUSSAOUI  
 Le 27 : Romeo MONTENEGRO BELTRAN

#### Mars

Le 4 : Antonin DUNAN  
 Le 7 : Eléana BEULLIER  
 Le 8 : Annaëlle ROUET  
 Le 11 : Yassir BABAOUI - Ethan VAUTIER  
 Le 13 : Lina BOURABRAB  
 Le 14 : Rayan KEBDANI  
 Le 20 : Natalia RIBEIRO  
 Le 21 : Sarah EL FILALI - Janeron NANGUET  
 Le 30 : Maëva FABRE  
 Le 31 : Kaïs EL GHAYATI

#### Avril

Le 4 : Manon AMBARD TANTER  
 Le 14 : Lilya EL YAMANI - Charly FAUCHER GAMBIN - Marco FERNANDEZ PIREDDA  
 Le 15 : Julian SELVA  
 Le 19 : Alizéa MAYEUR  
 Le 20 : Hamza EL YOUSFI  
 Le 21 : Sarra SITINI  
 Le 22 : Louis PONS  
 Le 23 : Hélène PIANI  
 Le 27 : Madeline TEISSONNIERE CHAPMAN  
 Le 28 : Lamiaa ELYOUSFI  
 Le 29 : Noham BELOUAFI

#### Mai

Le 2 : Nahil ACHIBANE  
 Le 12 : Léandro DA SILVA PINTO  
 Le 20 : Nathan FAËL  
 Le 24 : Célia GHIBAUDO  
 Le 27 : Adrian GIUSTINIANI  
 Le 29 : Mohamed-Amine BERNOUSSI  
 Le 30 : Léo HACQUARD

### MARIAGES

#### Février

Le 27 : Jaouad EL HAFIANE et Lila BARA

#### Avril

Le 2 : Moustapha BOUZIDI et Sabrina KHERABI  
 Le 9 : Stephan LOUIS-SIDNEY et Laurene SCIRE  
 Le 23 : Christopher PAU et Brytanie PORTELA  
 Le 30 : Karim AKHBOU et Fatima ZOUGARHE  
 Sofiane KHERABI et Hind BELFILALIA

#### Mai

Le 7 : Mohamed LAMKADMI et Samira KHOUBAIZ  
 Frédéric CARO et Alexandra CARASSI DEL VILLAR  
 Le 14 : Florian BETHUNE et Manon BOCASSINI  
 Frédéric PIEDNOIR et Marie-Claire MACZIEJEWSKI

### DECES

#### Février

Le 12 : Françoise PLACAIS épouse AVRIL  
 Le 16 : René DOURIEU  
 Le 18 : Maria GONZALEZ JARA veuve MARTINEZ PARIS  
 Le 19 : Bertin JOURDAN  
 Le 20 : Mohamed BENSLIMANE  
 Le 26 : Romdhana BAHRIINI épouse SAËDAOUI  
 Gisèle TESSIER épouse BLANC  
 Le 27 : Mélissa MAYOR

#### Mars

Le 2 : Michel MALET  
 Le 13 : David BOURÉ  
 Le 13 : Yamine BENABDELLAH  
 Le 14 : Catherine PARENTI épouse MOGOROVIC  
 Le 15 : Christian LEQUEUX  
 Le 17 : Lucie D'ARCO  
 Le 20 : Joséfa RECARTE veuve ROUVIERE  
 Le 25 : Guy PIETRASANTA  
 Le 26 : Andrée THELENE veuve BIGEIRE  
 Le 30 : Fabienne CHIARUGI épouse GOMEZ

#### Avril

Le 4 : Jackie COMTE  
 Le 6 : Louise ROUX veuve DI MALTA  
 Le 7 : Marthe RUCKERT veuve LAFFARRE  
 Le 12 : Vito SERIO  
 Le 13 : Micheline GIANESELLO  
 Le 15 : Claire VONIER veuve BERTRAND  
 Le 22 : Eugène DAL CANTO - Antonia PEREZ veuve VALERO - Reginella SALVADORINI épouse SANSONI  
 Le 24 : Jeanne ARNAUD épouse BOURELY  
 Le 26 : Suzanne GRINER veuve ALVERGNAS  
 Le 30 : Amar BENSÂÏD

#### Mai

Le 3 : Albert GUENON  
 Le 6 : Antonin BELIN - Gabriel MARTIN  
 Le 10 : Paulette COMBE épouse FINANCE  
 Le 19 : Odette ISSERT veuve VALEZ  
 Juana MARTINEZ veuve MARTINEZ  
 Le 22 : Suzanne STAMENOFF veuve BIAGINI  
 Le 23 : Maurice SURRIBAS



### PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique **3237**.

### Hôtel de Ville

Place Jean Jaurès  
 30800 Saint-Gilles  
 Tél. : 04 66 87 78 00  
 Fax : 04 66 87 78 19

Mail : [contact@ville-saint-gilles.fr](mailto:contact@ville-saint-gilles.fr)

Site internet : [www.saint-gilles.fr](http://www.saint-gilles.fr)

facebook : Ville de Saint-Gilles du Gard



VOTRE MAIRIE



## le mot du mairie

### Madame, Monsieur, chers Saint-Gillois,

Après un printemps maussade, l'été s'installe progressivement avec l'espoir de belles journées ensoleillées.

Saint-Gilles est une grande commune agricole qui produit des fruits de qualité, alors avant le temps des vendanges, souhaitons à nos agriculteurs locaux, en pleine saison de récolte, de recueillir les fruits de toute une année de dur labeur.

Juillet et août seront également l'occasion pour tous de participer pleinement aux festivités de notre ville.

Deux nouvelles dates avec Port en Fête le 9 juillet et les journées des bâtisseurs du Moyen-Âge les 21 et 22 juillet.

Nous reconduisons le banquet patriotique du 14 juillet, qui a été une franche réussite populaire l'an dernier avec plus de 300 participants. Nous comptons sur vous pour venir plus nombreux profiter de ce moment agréable.

Bien entendu, nous clôturerons la saison avec les 20 ans de la Feria de la Pêche et de l'Abricot les 19, 20 et 21 août, et ses très bons cartels, puis les 25, 26, 27 et 28 avec notre fête votive, dédiée à nos traditions camarguaises.

En cette saison estivale, notre Office de Tourisme et ses agents seront tournés vers l'accueil de nos visiteurs et la promotion de l'image de notre ville. Nos agents municipaux profiteront aussi de la fermeture des établissements scolaires pour veiller à leur bon entretien, tandis que d'autres proposeront des activités de loisirs pour nos enfants.

Tout un chacun pourra aussi tout simplement prendre du repos, pour faire le point, et se retrouver en famille ou entre amis.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Eddy VALADIER  
Maire de Saint-Gilles

|                                   |     |
|-----------------------------------|-----|
| Etat-civil, infos pratiques ..... | P2  |
| Questions au maire .....          | P4  |
| Travaux et aménagements .....     | P6  |
| Guichet unique enfance .....      | P10 |
| Enfance et éducation .....        | P11 |
| Plan Local d'Urbanisme .....      | P14 |
| Conseil citoyen .....             | P15 |
| Action sociale .....              | P16 |
| Environnement – Santé .....       | P18 |
| 900 ans de l'abbatiale .....      | P20 |
| Saint-Gilles dans la presse ..... | P21 |
| Sports .....                      | P22 |
| Tourisme .....                    | P25 |
| Vie associative .....             | P26 |
| Animations .....                  | P27 |



**SAINT-GILLES,  
ma ville**  
N°9  
juin 2016

Journal municipal de la Ville  
de Saint-Gilles

Place Jean Jaurès – 30800 SAINT-GILLES  
Tél. : 04 66 87 78 00 – Fax : 04 66 87 78 19  
[www.saint-gilles.fr](http://www.saint-gilles.fr)  
[communication@saint-gilles.fr](mailto:communication@saint-gilles.fr)

Facebook : Ville de Saint-Gilles du Gard

Directeur de la publication :  
Eddy VALADIER

Rédacteur en chef : Sylvie HAVEZ  
Conception, coordination, création  
et mise en page :

Direction de la communication  
de la Ville de Saint-Gilles

Impression : Impact Imprimerie  
Crédit photos : Ville de Saint-Gilles,  
Claude Jourdan, Bruno Trouillet

Tirage : 7 500 exemplaires



## Les élections législatives alimentent déjà les conversations, agitent les partis politiques et intéressent les médias. Certains s'interrogent sur votre candidature pour devenir député.

Dans moins d'un an, de nouveaux députés siègeront à l'Assemblée nationale. Dans notre circonscription (Saint-Gilles, Vauvert, Le Grau du Roi, Aigues-Mortes, Sommières, ...) nos concitoyens auront également à se prononcer, immédiatement après l'élection présidentielle, pour élire leur député. Saint-Gilles est la commune la plus importante de la circonscription. **Notre commune aurait besoin d'un député de terrain, présent et à l'écoute, comme soucieux du bien collectif.**

Les médias se sont fait l'écho de ma légitimité à être candidat, de nombreux élus m'invitent à être leur représentant, certains d'entre vous m'encouragent à briguer cette haute fonction.

Il y a deux ans, **vous m'avez fait le plus grand honneur en m'accordant votre confiance comme maire**, puis comme

conseiller départemental du Gard. Je pense qu'avec l'équipe qui m'entoure, **nous avons engagé le redressement de notre ville**, même si, après tant d'années de déclin, les choses prennent du temps. En 2014, **je m'étais engagé** à rester à vos côtés quelles que soient les circonstances et **à consacrer toute mon énergie au renouveau de Saint-Gilles**. J'ai, pour cela, démissionné de mon mandat de conseiller régional et je n'exerce plus d'activité professionnelle.

Je veux me consacrer à **100% à Saint-Gilles**, j'ai fait la promesse de ne pas briguer de mandat parisien, **je ne serai donc pas candidat à la prochaine députation** : chose promise, chose due.

**Mon seul parti, c'est Saint-Gilles.**

## En ce début d'été, que peut-on retenir de l'actualité municipale ?

Tout d'abord, le vote du compte administratif 2015 et du budget supplémentaire 2016 démontre que notre commune résiste mieux que d'autres à la crise économique et sociale que traverse notre pays. Face aux contre-vérités de l'opposition municipale, il y a **la réalité implacable et incontestable des chiffres confirmés par la Trésorerie de la Préfecture**. Notre dette baisse, notre résultat

comptable est en forte hausse, la fiscalité diminue avec la baisse de la taxe sur les ordures ménagères. Sans être riche, **Saint-Gilles est désormais en bonne santé financière**, ce qui me permet de dire à nos concitoyens que **l'avenir sera moins sombre que le passé**. J'en ai acquis la certitude, même si, bien entendu, on ne rattrape pas le retard pris d'un coup de baguette magique.

## L'opposition municipale semble encore chercher ses marques, face à la politique que vous conduisez.

Ce n'est pas à moi d'en juger, mais je fais confiance aux Saint-Gillois pour faire le tri entre les rumeurs, les mensonges, et parfois la calomnie. J'ai été élu pour redresser notre ville, il y a des commentateurs malveillants, et celles et ceux qui construisent, imaginent, innovent, sont tout simplement au travail pour Saint-Gilles : les élus, les services municipaux, mais aussi les associations et de nombreux citoyens. Pour ma part, je dois supporter les insultes... Je dois faire face à une opposition virulente par les mots,

mais peu bavarde lorsqu'il s'agit d'être efficace et présente aux côtés des Saint-Gilloises et des Saint-Gillois. Au fond, **je pense qu'ils regrettent que notre ville porte une ambition nouvelle, que notre cité retrouve sa fierté, que Saint-Gilles soit désormais respectée.** Il y a les pessimistes permanents et les optimistes clairvoyants.



Notre euro-député Franck PROUST porte un œil attentif sur les dossiers de la commune

## SAINT-GILLES : une gestion saine pour une santé financière retrouvée

→ Résultats du compte administratif 2015, approuvés lors du conseil municipal du 31 mai 2016

Une maîtrise raisonnée des dépenses de fonctionnement

**Charges de fonctionnement : diminution de - 2,16% pour s'établir à 14 604 377 €,**

Une dette en forte diminution

En 2015 (comme en 2014), la commune n'a contracté aucun emprunt.

**Baisse de la dette de la ville : - 1 126 200 €**

Une capacité d'autofinancement en forte hausse

**CAF brute 2015 : + 19,34% à 3 150 173 €**

à 228 €/hab. alors qu'au niveau régional elle représente 218 €/hab.

**CAF nette 2015 : + 35,32% à 2 023 973 €**

à 146 €/hab. contre 92 €/hab. au niveau régional

**Sans augmentation des impôts locaux, notre Ville peut désormais envisager sereinement d'investir fortement dans des projets d'avenir.**

# Saint-Gilles :

rénover, moderniser  
et investir pour l'avenir.

Un point sur les travaux en cours ou à venir

## ➔ Nos enfants au cœur de nos préoccupations

Extension, rénovation  
et mise en sécurité de l'école Laforêt

1/ Chantiers en cours – livraison : septembre 2016



Construction de 3 classes

**Coût prévisionnel : 1 190 000 €**



Réfection des espaces communs (entrée et sanitaires)



Préau et réfectoire

2/ Travaux à venir – démarrage : été 2016

**Coût prévisionnel : 415 000 €**



Rénovation/mise en sécurité de l'existant



Réfection des façades

## Réfection de la cour de l'école Victor Hugo et mise en conformité et accessibilité

Démarrage : été 2016

**Coût des travaux : 110 000 €**



## ➔ Amélioration et entretien des équipements existants

### Rénovation du sol du gymnase de l'école Jules Ferry

Renforcement du parquet par les agents techniques municipaux et pose d'un nouveau revêtement

**Achat matériel : 2 500 € - Travaux entreprise : 12 000 €**



Rénovation du sol du gymnase de l'école Jules Ferry

### Rénovation et entretien des arènes Emile Bilhau

Bétonnage des coursives sous gradins avec caniveau, remise en peinture des assises et des murs d'enceinte. Travaux réalisés par le chantier d'insertion et les agents techniques municipaux



Rénovation et entretien des arènes Emile Bilhau

### Rénovation de la salle du port

Remplacement du portail par une porte métallique et création d'une fenêtre au fond. Travaux réalisés par une entreprise locale et les agents techniques municipaux

**Achat matériel : 1 500 € - Travaux entreprise : 13 000 €**



Rénovation de la salle du port

### Réfection et mise en sécurité de la cour de la crèche

Travaux réalisés par les agents techniques municipaux

**Achat matériel : 8 500 €**

Réfection et mise en sécurité de la cour de la crèche



## Remplacement de la clôture du stade des Arnavès

Réalisation : été 2016

**Coût des travaux : 37 500 €**



## Clôture et mise en sécurité des espaces communs aux Jardins d'Elodie

Travaux terminés

**Coût des travaux : 6 200 €**



## Clôture et mise en sécurité du lotissement Labracat

Travaux terminés

**Coût des travaux : 11 000 €**



## ➔ Réfection des voiries

### Travaux rue Marceau

Fin des travaux : été 2016

**Coût global : 540 000 €**



### Travaux rue Alphonse Daudet et rue André Gide



Fin des travaux : été 2016

**Coût global : 264 000 €**

### Travaux centre historique (grand rue et rues Hoche, Saint-Gilles, de la Poissonnerie, Michelet, de la Jasse)

Réfection des réseaux humides, assainissement, eau potable. Mise en discrétion des réseaux électrique et téléphonique

Fin des travaux : automne 2016

**Coût global : 1 070 000 €**

**Réfection de la voie communale n°14 dite chemin de la Saou**

Démarrage des travaux : automne 2016

**Coût prévisionnel : 145 000 €**



**Quartier Ouest – PAE  
Aménagement des voiries :  
avenue du Grand Mail, rue de l’Occitan,  
rue du Levant et rue de la Pimpinelle**

Démarrage des travaux : été 2016

**Coût des travaux : 180 000 €**



**Nouvel équipement sportif**

**Rénovation urbaine :  
construction d’un city stade**

**Coût des travaux : 70 000 €**



**Pavillon de la culture et du patrimoine (halles Baltard)**

Un chantier qui avance conformément au planning prévisionnel.

Livraison : printemps/été 2017



Février 2016. Démolition de la dalle existante



Mars 2016. Dalle du rez-de-chaussée, construction partielle de l'étage



Mai 2016. Pignon interne et étage réalisés. Couverture en cours.

# Guichet unique enfance : simplifions-nous la Ville !



*Simplifions-nous la ville!*

**Vos enfants sont scolarisés dans notre commune et utilisent les services municipaux (restauration, accueil périscolaire, accueils de loisirs, stages sportifs, etc.) ?**

**Un GUICHET UNIQUE vous accueille en mairie depuis le 6 juin, pour vous informer, procéder à vos inscriptions et encaisser ces prestations.**

**Ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 12h & lundi et mercredi de 13h30 à 17h**

Ce nouveau service de proximité est l'aboutissement d'un projet initié par Dominique NOVELLI, dès son élection au poste de 1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'enseignement scolaire, la petite enfance et les centres de loisirs. Avec sa mise en place, ce sont les relations entre les usagers et

l'administration qui sont simplifiées, favorisant l'accès des habitants aux services publics. Les agents municipaux travaillent ensemble, après avoir été mutuellement formés aux diverses compétences concernées, un gage de cohérence et de complémentarité pour les usagers.



Dominique  
NOVELLI

« Saint-Gilles avance sur tous les fronts et met enfin les technologies de notre siècle au service des familles, pour leur offrir un accueil de bien meilleure qualité »

## Services concernés :

- pré-inscriptions scolaires (école maternelle et élémentaire publique)
- restauration scolaire
- accueil périscolaire (matin avant et soir après l'école, mercredi après-midi)
- temps d'activités périscolaires (vendredi après-midi)
- accueils de loisirs (vacances scolaires)
- stages sportifs (vacances scolaires)
- école municipale du sport (vendredi après-midi)

Le GUICHET UNIQUE simplifie les démarches des familles, en regroupant les inscriptions des enfants dans les structures communales en un lieu unique.

## Avec le GUICHET UNIQUE ENFANCE vous ne vous déplacez qu'une fois

- vous n'avez qu'un interlocuteur pour tous les services Enfance
- les documents justificatifs ne vous sont demandés qu'une fois
- les encaissements sont regroupés en un compte familial et les moyens de paiement modernisés

La prochaine étape, actuellement en test et opérationnelle avant la fin 2016, est la mise en ligne d'un « Portail familles », un espace électronique permettant toutes ces démarches (y compris le paiement) sur internet, en toute sécurité. Une révolution pour les parents internautes qui n'auront plus à se déplacer !



Dominique Novelli entourée de l'équipe du guichet unique

# Embellissement et sécurisation

## de l'espace extérieur de la crèche « Les canaillous »



*Dominique Novelli et Mireille Valtier (directrice) apprécient le travail réalisé par les agents municipaux*

Après l'abattage de certains arbres, l'élagage d'autres et le rognage des souches, un sol souple amortissant a pu être posé. La fabrication et la pose de l'abri a alors constitué un véritable tour de force pour les agents municipaux qui n'ont disposé que de 5 jours de fermeture pour intervenir. La cour est donc désormais couverte d'une ombrière qui présente le double avantage de maintenir la fraîcheur autant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment et de protéger le sol de tous projectiles négligemment jetés dans l'espace dédié à nos tout petits.

Des travaux d'entretien général ont également été réalisés par les agents municipaux et seul manque l'abri à vélo, prochainement mis en place. La ville a investi 11 000 euros pour cet équipement.

Habitat du Gard, propriétaire des lieux, a également procédé à quelques travaux qui lui incombent en matière de serrurerie, menuiserie, électricité, sécurité incendie, maçonnerie et peinture.

*Une ombrière, pour le confort des petits de la crèche*



# Regards d'enfants

## sur les 900 ans de l'abbatiale

**La Municipalité fête dignement les 900 ans de son joyau architectural en mobilisant les enfants dès leur plus jeune âge, dans les structures d'accueil.**

Dans les ALAE : on confectionne des taureaux en papier mâché et carton peint (Jean Jaurès), on sculpte dromadaires, têtes de taureau, serpents et lapins en argile (Victor Hugo) et une BD retrace les comportements supposés des animaux de la façade de la nuit, à l'abri des regards (Jean Moulin).

Dans les Centres de Loisirs : les maternelles



travaillent sur un vitrail, la modernisation de photos anciennes et la reconstitution de tableaux. Les primaires réalisent un reportage vidéo, malaxent la terre cuite, créent un vitrail et un blason pour la ville. Ils découvrent aussi l'art de l'enluminure et la cuisine médiévale.

Pendant les TAP (Temps d'activité périscolaire) : à Jules Ferry, on note les similitudes entre l'église de Saint-Gilles et celle de Manhattan et on conçoit une exposition autour des lieux dénommés Saint-Gilles. A Mistral, on crée un saint en contreplaqué. A Jean Moulin, on raconte l'histoire du saint en BD. A Laforêt on fabrique une biche, on étudie animaux et symboles, on enquête sur la façade et la vis. A Victor Hugo et Jean Jaurès, on fabrique un logo de l'abbatiale en arceaux.

**« Etre fier de son patrimoine, ça s'apprend tôt ! »**

Dominique NOVELLI



## Ventoulet:

## la classe est sauvée

**Nous revenons de loin ! Début 2016, l'inspecteur d'académie écrivait au Maire pour lui signifier la fermeture d'une classe à l'école Le Ventoulet, au motif d'un effectif peu élevé.**

Fin janvier, Dominique NOVELLI et le service des affaires scolaires réagissaient et conviaient en mairie les services du DASEN et l'inspecteur de circonscription. L'élue les a rassurés en annonçant, preuves à l'appui, un effectif plus important pour la rentrée prochaine. La mobilisation des parents et de l'équipe enseignante, représentée par sa

directrice, ajoutée aux courriers adressés par la Municipalité ont permis de faire changer d'avis l'Education Nationale et de maintenir la classe menacée, même s'il a fallu attendre fin mars pour en connaître la décision.

En septembre, l'école accueillera donc les tout petits, nés de janvier à avril 2014.

L'enjeu était de taille dans une école en réseau prioritaire, où nous risquions de perdre un enseignant de qualité. Merci aux services de l'Etat d'avoir entendu nos arguments et à toutes les personnes qui ont défendu cette cause.

## Reconduction des temps d'accueil périscolaire (TAP)

Depuis 2014, Saint-Gilles doit appliquer la loi sur les nouveaux rythmes scolaires, comme toutes les villes de France. Nous avons alors obtenu une dérogation de l'inspection académique pour concentrer les TAP sur ½ journée hebdomadaire, le vendredi après-midi. La période probatoire arrivant à son terme, il nous a fallu nous prononcer quant à la reconduction de cette dérogation.

Les conseils d'école, consultés, ont opté, pour leur grande majorité, pour le maintien de l'organisation en place, convaincus qu'elle apporte davantage qu'une heure chaque soir.

Les parents et une partie des enseignants rejoignent Dominique NOVELLI dans son souhait de revenir à la semaine de 4 jours mais, hélas, ... ceci n'était pas soumis au vote ! Le système dérogatoire est entériné jusqu'en 2018, à moins d'un changement ...!!

## L'été aux centres de loisirs

**Du 7 juillet au 12 août**  
(inscriptions dès le mois de juin en mairie)

**CDL maternel pour les enfants de 3 à 6 ans**, à l'école Jean Jaurès : voyage à bord de la Calypso, via les forêts tropicales du Brésil, escale sous les tropiques et découverte de la savane australienne, à la découverte de Jules Verne et de « l'île mystérieuse », avant une expédition au centre de la terre ...

**CDL primaire les 6 à 14 ans**, à l'école Jules Ferry : juillet est dédié aux légendes de l'Orient (contes des 1001 nuits, Aladin, Ali Baba...) et août aux aventures d'Astérix, d'Obélix et de Cléopâtre.

## Printemps des Auteurs

Dans le cadre du Printemps des Auteurs, Emma SANCHEZ-PASSEMARD, élève à l'école Jean Moulin, remporte le 1<sup>er</sup> prix «Crayons en herbe» dans 2 catégories (Nîmes Métropole et Médiathèque). Elle reçoit ici sa récompense au château de Générac (3<sup>e</sup> en partant de la droite).



# L'éducation à la sécurité routière dès l'école primaire

En visite dans la classe de Mme Rouquette, CM1/CM2 de l'école Jean Moulin, Dominique NOVELLI a pu vérifier l'engouement des élèves comme des enseignants pour les séances de prévention routière, de retour dans nos écoles. Après un an d'absence, faute de disponibilité de l'association, Dominique NOVELLI, sensibilisée à la sécurité des enfants, a souhaité organiser ces initiations en concertation avec les écoles, et les a confiées à Sylvie ROUMILHAC, policière municipale après avoir été monitrice d'auto-école. Les élèves de tous les CM2 de la commune ont donc bénéficié, depuis février, de 4 sessions de découverte (3 théoriques et 1 pratique, sous la forme d'un parcours à vélo). Les CM1 seront également concernés dès l'année prochaine.

Chaque session se conclut par un test, les 5 meilleurs élèves (1 par classe) ayant pris part à la finale organisée par l'Association

gardoise de prévention routière à Nîmes le 15 juin. Bravo pour cette belle performance dès la 1<sup>ère</sup> année !



# Le Plan Local d'Urbanisme

## de la commune de Saint-gilles

### Qu'est-ce que le PLU ?

**Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document d'urbanisme qui remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS).**

Depuis plusieurs années, la commune de Saint-Gilles a engagé la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette démarche est devenue obligatoire depuis mars 2015 suite à l'entrée en vigueur de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (dite loi ALUR).

Plus ambitieux que le POS qu'il remplace, le PLU permettra à la commune de réorganiser et d'aménager dans les meilleures conditions possibles son territoire en fonction des besoins de la population, de préserver et mettre en valeur ses ressources, son environnement et son cadre de vie, mais aussi de faciliter l'accès au logement ou encore les déplacements.

Le Plan Local d'Urbanisme définit les règles d'aménagement et le droit des sols dans le respect des lois, directives et servitudes qui s'imposent au territoire. Il indique notamment quels secteurs sont constructibles, quelles formes doivent prendre les constructions, quelles parcelles sont réservées pour les futurs équipements publics, ...

### Lois Grenelle 2 et ALUR, autant d'évolutions législatives à prendre en compte

En plus des documents de portée supérieure avec lesquels le PLU doit être compatible (le Schéma de Cohérence Territoriale Sud Gard (SCoT), le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Plan de Déplacement Urbains (PDU) de la Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole), les récentes évolutions législatives et réglementaires, sont également à prendre en compte dans l'élaboration du PLU.

Adoptée en 2010, la Loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE) dite Loi Grenelle

II, impose de nouveaux objectifs environnementaux à atteindre en matière de consommation d'espace, de continuités écologiques, de performances énergétiques et environnementales des constructions et mixité sociale.

La Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) promulguée le 24 mars 2014 et complétée par la Loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, vise à faciliter la construction tout en luttant contre la consommation excessive afin de combattre contre la crise du logement.

Ces lois, dans un souci d'économie de l'espace naturel et agricole, obligent désormais les communes à densifier l'espace urbanisé, avant d'envisager d'étendre l'une enveloppe urbaine existante. La prise en considération de l'environnement et de la biodiversité dans les règles d'urbanisme est également renforcée.

### Quels impacts sur le PLU ?

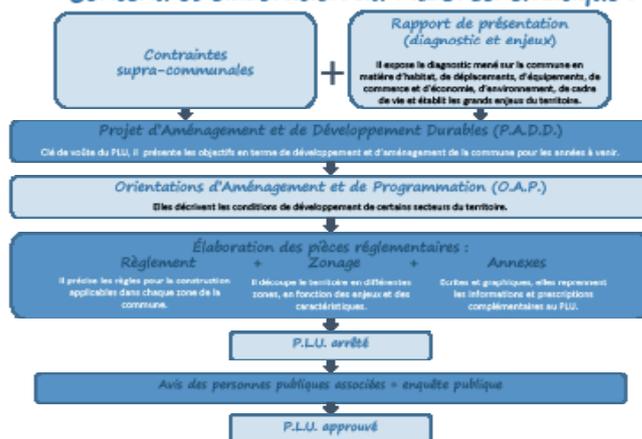
La lutte contre l'étalement urbain et la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers engendrent les éléments suivants :

- Les nouvelles constructions devront donc être en priorité dans le centre-ville et dans les espaces déjà urbanisés (zones dites U au PLU),
- L'identification des potentiels de densification dans les zones urbanisées,
- La suppression de la taille minimale des terrains pour être constructible,

### Le mot de Serge Gilli Adjoint à l'urbanisme

Face à ces contraintes imposées sur notre commune, nos élus œuvrent en faveur d'un véritable projet de territoire répondant aux besoins actuels et futurs de la population. En étroite collaboration avec les personnes publiques associées (services de l'état, chambre d'agriculture, DREAL, etc.), l'équipe municipale s'engage, au travers du PLU, à trouver un juste équilibre entre développement de la ville et préservation de notre environnement.

#### Contenu et élaboration du P.L.U. schématique :



- L'analyse de la consommation des espaces sur les dix dernières années,
- La mise en place d'objectifs de modération de la consommation de l'espace,
- L'interdiction de nouveaux bâtiments annexes au sein des zones agricoles et naturelles,
- L'encadrement de l'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser (modification du PLU avec délibération motivée et une révision pour les zones non bâties de plus de neuf ans.

**Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) sera présenté à la population lors d'une réunion publique qui aura lieu**

**le 20 juin 2016 à 18h à la salle polyvalente**

**Il sera ensuite débattu en conseil municipal, puis consultable sur le site internet de la ville ainsi qu'en Mairie.**

# Nouveau : un conseil citoyen, pour une participation dynamique

Un conseil a été nommé en février pour créer une dynamique participative et citoyenne au sein du quartier «Politique de la ville» (voir plan). 24 habitants, commerçants et représentants associatifs y donnent de leur temps et de leurs idées en tant que force de propositions et d'initiatives autour des 5 thématiques qu'ils ont prédéfinies : cadre de vie, convivialité, propreté, jeunesse, communication au sein du quartier.

«Accompagner le projet de rénovation urbaine par une implication de ceux qui y vivent et y travaillent est un facteur de réussite. Ils aiment leur ville et en deviennent acteurs» souligne Géraldine BREUIL, adjointe au maire en charge du projet.



Réunion constitutive du conseil citoyen, en mairie, le 19 février.

## En voici la liste nominative :

**Acteurs locaux :** Philipp LLATY, Patrick SAVIN, Paul BADRE, Frédéric MALHERBE, Carole HEBERT, Véronique LEVEQUE, André LAMY, Pierre GEORGES, Mourad OUGHZIF, Fatima KHALLOU, Mehdi MERZOUGH, Ayoub BARI.

**Habitants titulaires :** Christelle REIG, Edouard CARDONA, David BOURGUES, Magali SCIOU, Rebecca LOPES, Yolande COOMANS DE BRACHERIE, Khadija ABRADI, Fatima BENYAHYA, Sid Ahmed AYADI, Benoit WATREMEZ, Sébastien CORMIER, Moussa KHEBCHI.

**Habitants suppléants :** Sandra TUR DERENGUIER, Melkir DENGUIR, Elisabeth VIAL, Lysiane ALUC, Driss CHEHBOUN, Abdelkader BENABED.

**Pour les contacter :**  
[conseilcitoyen.saintgilles@gmail.fr](mailto:conseilcitoyen.saintgilles@gmail.fr)

Le 7 mai dernier, les membres du conseil citoyen ont été conviés à une visite de 3 chantiers en cours : la transformation des anciennes halles en Pavillon de la Culture et du Patrimoine, l'extension, la rénovation et la mise en sécurité de l'école Laforêt et les aménagements urbains autour de l'abbatiale. Cette visite très appréciée de ses participants sera suivie d'autres rendez-vous.

Les membres du conseil citoyen en visite, le 7 mai, autour de l'abbatiale

## Important :

les commerçants exerçant dans ce périmètre peuvent prétendre aux avantages fiscaux QPV (Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville). Renseignez-vous auprès de votre expert-comptable. Les deux côtés des voies délimitées par le tracé peuvent y prétendre.



Périmètre du quartier «politique de la ville»



# Des progrès en faveur de l'accessibilité et de la mobilité

Une commission communale d'accessibilité pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite est en cours de création, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Présidée par M. le Maire, elle se compose d'élus et de représentants des personnes intéressées.

## Ses missions consisteront à

- dresser un constat de l'état d'accessibilité du bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports

- en établir un rapport annuel
- émettre des propositions en matière de mise en accessibilité de l'existant
- recenser l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées
- suivre l'avancement des travaux et le respect de l'Agenda d'Accessibilité Programmée, voté en Conseil Municipal en février

## Sport pour tous

Les participants au programme «Bien vieillir», proposé par le CCAS et le Comité Départemental de la Fédération Française «Sports pour tous», ont reçu leur diplôme. Ces seniors isolés ne pratiquant pas d'activité physique en ont

apprécié les bienfaits en termes de prévention des chutes, de maintien d'autonomie et de lien social.

*Les seniors sportifs récompensés.*



## Un chantier d'insertion aux arènes

Après la rénovation du Moulin de Guindon, une douzaine de demandeurs d'emploi et de jeunes en insertion, dirigés par Eddie COLLIN, ont refait le sol de la coursive sous les gradins

des arènes, rehaussé les piliers en béton et rénové les abreuvoirs du corral. Leur prochain chantier concernant des travaux d'accessibilité évoqués précédemment.

## Des journées de découverte pour nos seniors

Le CCAS propose aux plus de 70 ans des sorties culturelles ou touristiques. Après le Musée de l'Arles antique, les Salins d'Aigues-Mortes, le Parc Ornithologique des Saintes-Maries de la Mer et les Carrières de Lumière des Baux de Provence, nos aînés prendront le petit train, le 22 juin, pour visiter le Domaine de Méjanès. Un repas leur sera proposé, le 14 septembre, dans un restaurant du Grau du Roi. Chaque visite est limitée à 8 personnes, sur inscription préalable au CCAS.



## Pâques aux Jonquilles

Les bénévoles de l'association «les Saladelles» ont confectionné des sachets de chocolat de Pâques pour les résidents de l'EHPAD «les Jonquilles». Le plaisir procuré aux pensionnaires a occasionné un moment de dialogue et d'émotion réciproque. Merci à cette association généreuse et impliquée, qui apporte souvent un peu de joie de vivre à nos aînés.



*Une résidente comblée par cette attention entourée de Mmes Rolande THÉLÈNE et Nathalie CHARDONNEAU, membres des Saladelles*

# Amicale des retraités : solidarité pour nos aînés

Le 25 mars, Eddy VALADIER et Catherine HARTMANN ont reçu, des mains de Rubens BOSQ (Président de l'amicale des retraités) et Jean-Paul SALOMON (trésorier) un chèque de 1 358 €, fruit du loto organisé le 28 février au

profit du CCAS. Le Maire a souligné que « cette somme sera utilisée au profit des aînés en difficulté financière ou isolés ».

*De gauche à droite :  
E. VALADIER, J.P. SALOMON, C. HARTMANN et R. BOSQ*



## Mini bus du CCAS

Ce véhicule effectue des rotations gratuites, au bénéfice des personnes de 60 ans et plus et en situation de handicap (circuits et horaires sur demande). C'est un moyen de prendre part à la vie sociale, aux activités de la mé-

diathèque ou de la Rescountre, d'honorer des rendez-vous médicaux ou administratifs, de faire ses courses ou de s'adonner à des loisirs personnels (pas de rotations le jour des sorties découverte).

**Inscriptions au CCAS (avec justificatif de domicile, pièce et photo d'identité)**



*Plus de 300 convives ont partagé l'incontournable missonnade annuelle du CCAS.*

## Du côté de la Croisée

Après un printemps très actif, La Croisée reconduit, pour sa rentrée, des projets initiés il y a un an :

- **le Répar'café-bricolab** : le 3<sup>e</sup> samedi du mois de 14h30 à 18h. Venez fabriquer et réparer avec les conseils des petits Débrouillards. On ne jette rien, on répare !

- **la Ludothèque** : un comité d'usagers visite d'autres structures en vue de créer à Saint-Gilles un espace dédié au jeu et à l'emprunt de jeux. Faites don de vos jeux inutilisés (jeux de société, puzzles, dinettes, poupées, etc.) à la Croisée, à la Médiathèque ou aux écoles de la commune.

- **Du 4 au 29 juillet**, les 11 à 17 ans bénéficieront d'un programme de sorties, repas, ateliers techniques, sport, etc. Ils s'essaieront aussi à la musique ou au court métrage du 11 au 13 juillet, au château d'Espeyran, dont la Croisée est partenaire, dans le cadre des « Portes du temps ». Enfants et parents découvriront le château ensemble, par le biais d'activités artistiques et culturelles sur le thème de « La petite fabrique de souvenirs » du 6 au 8 juillet.

- **La brochure de rentrée**, à découvrir le 10 septembre au forum des associations, précèdera les activités du centre (accompagnement scolaire, accueil des jeunes, PRJ, etc.) et le calendrier adultes et familles (couture, récré, etc.)



*Une après-midi Masterchef a réuni les jeunes et leurs familles à la Croisée pendant les vacances de printemps.*

**Informations et inscriptions**  
04 66 21 51 27  
<http://croisee.blogspot.com>

## Moustique tigre : tous concernés !

Il est rayé noir et blanc. On l'appelle le moustique tigre ou moustique zèbre. Présent essentiellement en milieu urbain, il doit être combattu par nous tous. **Les lieux de pont**, favorables aux larves, **sont partout dans notre vie quotidienne**. Il est donc essentiel de vider systématiquement tout ce qui peut contenir de l'eau stagnante dans le jardin, la terrasse, ou sur le rebord d'une fenêtre. Coupelles sous les pots de fleurs, gouttières obstruées, cendrier oublié sur la table, gamelle pour animaux domestiques... sont quelques-uns des objets de la vie courante où ce moustique peut se développer. **Quelques centimètres d'eau suffisent.**

Pour tout savoir :

[www.moustiquetigre.org](http://www.moustiquetigre.org)

Plus d'informations sur

[www.eid-med.org](http://www.eid-med.org)



## Nettoyage des berges du canal

Le 23 avril, l'association Team Camargue a organisé un nettoyage des berges du canal (du pont de chemin de fer à la passerelle piétonne), en préalable à la promotion de l'activité de pêche sur la commune. Bouteilles en verre ou en plastique, canettes, emballages en tous genres, mégots, etc. : une centaine

de kilos de déchets ont été ramassés par une quinzaine de volontaires que la Municipalité avait équipés de gants, pinces et sacs. Merci pour leur générosité, et espérons que certains citoyens peu scrupuleux cesseront de répandre leurs déchets n'importe où.



## Une taille « douce » pour nos platanes

**Les agents municipaux pratiquent désormais un élagage qualifié de « taille douce » des arbres de nos espaces publics.**

Plutôt que de couper au niveau de la couronne, il s'agit d'éliminer toutes les branches horizontales du bas en haut des arbres. Au-delà de nettoyer l'arbre et de limiter toute gêne visuelle, cette méthode permet de mieux laisser pénétrer lumière et chaleur en hiver et au contraire de préserver l'ombre en période estivale.

Cette technique suppose une mise en forme la première année mais s'avère très économe en temps (taille 3 fois moins fréquente) et procure un patrimoine arboré homogène sur le territoire communal.

## Le PAPPH entre en phase opérationnelle

**Un an après la décision de mettre en œuvre un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires par la Municipalité, le Bureau d'Etudes a rendu son diagnostic et a préconisé des méthodes alternatives en vue du désherbage mécanique de nos espaces publics.**

Elles incluent l'acquisition

- d'un outillage électrique du type débroussailluse
- d'une balayeuse dotée d'un troisième balai pour brosser les trottoirs
- d'une épaveuse pour l'ensemble de nos fossés

L'Agence de l'Eau, ayant validé ce plan, nous octroie une subvention de 274 000 € (soit 80% du coût de certains matériels).

Ainsi, dès 2017, une nouvelle méthode sera progressivement utilisée en remplacement du désherbage chimique de notre voirie communale.

## Un broyeur pour éliminer nos végétaux

Jusqu'ici, le transport de nos résidus végétaux au Centre Technique Municipal et leur traitement coûtait 28 000 € annuels. L'acquisition d'un broyeur, amorti dès la 1<sup>ère</sup> année, permet un broyage sur place, économe en temps et en coût. Le broyat ainsi constitué est conservé, puis utilisé lors de la création de nouveaux massifs, dont il réduit la pousse herbeuse et, réduisant l'évaporation d'eau, en limite l'arrosage.

# Saint-Gilles adhère

## à la Fondation du Patrimoine

Cette fondation a pour vocation de promouvoir la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de proximité, public et privé, grâce à un dispositif d'aides, en partenariat avec les collectivités locales et les services de l'Etat. Elle contribue à mobiliser le mécénat en faveur de projets de restauration et par-

ticipe à des actions de sensibilisation de la population à la sauvegarde du patrimoine local.

Une telle source de mécénat populaire et de défiscalisation n'a pas laissé la Municipalité insensible dans sa quête de valorisation

FONDATION



LE PATRIMOINE

Préserver aujourd'hui l'avenir

de notre abbaye au rang d'édifice remarquable qui est le sien, et de recherche de partenariats dans le cadre des travaux de restauration à débiter cette année.

[www.fondation-patrimoine.org/](http://www.fondation-patrimoine.org/)

# Les riziculteurs gardois défendent leur avenir à Paris

Le 5 avril, le directeur de Cabinet de Stéphane LE FOLL, ministre de l'agriculture, a reçu une délégation de riziculteurs gardois, soutenus par les sénateurs Vivette LOPEZ et Jean-Paul FOURNIER. Cédric SANTUCCI, conseiller municipal et riziculteur saint-gillois, était du voyage, pour exposer en haut lieu les difficultés que rencontre la filière depuis 3 ans en raison de l'application de

la nouvelle PAC (qui fait de la France le seul pays à ne plus bénéficier d'aides couplées pour le riz).

La porte est certes entrouverte, mais l'Etat n'a pas encore pris la décision d'accroître son aide aux riziculteurs, qui restent donc mobilisés et continueront à se battre dans les prochaines semaines.



Cédric SANTUCCI au sein de la délégation gardoise

# Un timbre prestige

## pour valoriser notre patrimoine

**Célébrer ses 900 ans méritait bien l'édition d'un timbre-poste à l'effigie de notre abbaye !**

C'est désormais chose faite. Vendu par carnets de 4 unités au prix de 4,50 €, ce timbre souvenir va pouvoir voyager à travers le monde et ainsi conférer à notre patrimoine monumental le prestige qu'il mérite.

**Achetez-le, offrez-le ou conservez-le ....**

Il sera disponible dans les jours prochains à l'Office de Tourisme (et dans certains commerces de notre commune, dont la liste est disponible auprès de l'Office de Tourisme).





**Célébration des 900 ans l'abbatiale : une ouverture très médiatisée les 2 et 3 avril, pour le retour des reliques de notre saint, accueillies par les autorités civiles et religieuses.**

Le temps maussade n'a pas dissuadé la foule, venue en nombre de notre grande région, dans l'émotion et la ferveur.



*A gauche :*

*900 bougies.*

*Chorale dans la crypte.*

*Patrick Lopez, gagnant du concours photos.*

*Mme Sabatier, gagnante du jeu France Bleu Gard Lozère.*

*Au centre et à droite :*

*Arrivée en bateau des reliques du saint.*

*Grandiose procession et grand messe en l'abbatiale.*

*Cuvée spéciale dont l'étiquette a été conçue par M. Christian Lacroix.*



## Gard

№ 2582 • C

### ■ PATRIMOINE

# Abbatiale de St Gilles : 900 ans d'un monastère roman

Une belle occasion de mettre en scène une profusion d'événements liés à la construction et à l'histoire de ce majestueux édifice et à Saint-Gilles.



L'abbatiale de Saint-Gilles (Ph DP)

Le monastère, fondé au VII<sup>e</sup> siècle, était dédié à saint Pierre et à saint Paul. Il fut reconstruit au XI<sup>e</sup> siècle par le pape Grégoire VII, sous le patronage amical de l'empereur Henri IV. Le monastère, fondé au VII<sup>e</sup> siècle, était dédié à saint Pierre et à saint Paul. Il fut reconstruit au XI<sup>e</sup> siècle par le pape Grégoire VII, sous le patronage amical de l'empereur Henri IV.

Le monastère, fondé au VII<sup>e</sup> siècle, était dédié à saint Pierre et à saint Paul. Il fut reconstruit au XI<sup>e</sup> siècle par le pape Grégoire VII, sous le patronage amical de l'empereur Henri IV.

## Languedoc-Roussillon

### Gard : les reliques de Saint Gilles de retour dans l'abbatiale

Après 100 ans d'absence, les reliques de saint Gilles sont revenues à l'abbatiale de Saint-Gilles. Elles ont été ramenées de Toulouse par un groupe de bénévoles.



7:38 | France 3 | Languedoc-Roussillon

## Le Gard

Découvrir CULTURE NATURE BOULANGER DÉGUSTER DOMAINE AGENDA

### Inauguration des 900 ans de l'abbatiale de Saint-Gilles



## Saint-Gilles Les reliques de retour à l'abbatiale



Le 2 avril, les reliques de saint Gilles ont été ramenées de Toulouse à l'abbatiale de Saint-Gilles. Elles ont été portées par un groupe de bénévoles.

## INDISCRETION Saint-Gilles prend de la bouteille avec Christian Lacroix



Christian Lacroix a été reçu à l'abbatiale de Saint-Gilles. Il a participé à une conférence et a été accompagné par un groupe de bénévoles.

## L'abbatiale de Saint-Gilles célèbre ses 900 ans avec le retour des reliques du saint



Après 100 ans d'absence, les reliques de saint Gilles sont revenues à l'abbatiale de Saint-Gilles. Elles ont été ramenées de Toulouse par un groupe de bénévoles.

## Les reliques sont revenues à Saint Gilles

Par Lis Méli, France Bleu Gard Lozère  
Lundi 4 avril 2016 à 6:30



Les reliques de Saint Gilles - Lis Méli

# RCSG : champions !

Avignon, le 23 avril. L'équipe fanion du Rugby club saint-gillois remporte la finale du Championnat de Provence de 1<sup>ère</sup> série, face à l'entente Pennes-Mirabeau/Cadeneaux, sur le score de 24 à 22 !



Eddy VALADIER savoure cette victoire avec les joueurs

Un match difficile pour des joueurs au courage exemplaire, ainsi que pour leurs dirigeants et supporters, au nombre desquels figurait Eddy VALADIER. Cette 3<sup>e</sup> finale consécutive constitue un beau cadeau pour les 40 ans du club, et, au-delà du titre tant convoité, permet l'accession en division supérieure, grâce au travail des anciens et d'un groupe de « bons mecs ».

La victoire a été célébrée dignement le 19 juin lors de la ferrade du club, à la manade JM. Bilhau. Un grand bravo à nos joueurs, dont la municipalité n'est pas peu fière, pour ce titre tant mérité.



## Agenda

**26/06** : coupe de la Biche de l'association nautique à la piscine

**2/07** : inauguration de l'espace « Paul Maurin » à 11h. Courts de tennis du Mirador (route de Montpellier)

**6 au 29/07** : stages sportifs (Inscriptions auprès du Guichet unique enfance)

**10/09** : forum des Associations à partir de 10h, au boulodrome

# Succès d'affluence pour le 2<sup>e</sup> Grand Prix cycliste

Cette seconde édition a rassemblé 160 coureurs (du grand sud jusqu'à Rhône - Alpes) et 600 spectateurs au stade d'Espeyran.

Bravo aux membres du Vélo Club pour leurs bons résultats lors de cette 1<sup>ère</sup> épreuve de la saison :

## Poussins :

Louis ROCHE (3<sup>e</sup>) Ramon HEREDIA (7<sup>e</sup>) et William SETTE (10<sup>e</sup>)

## Pupilles :

Rémi DAUMAS (2<sup>e</sup>) et Simon BUSTO (6<sup>e</sup>)

## Benjamins :

Adrien JACQUET (4<sup>e</sup>) et Marco MARTIN (8<sup>e</sup>)

## Filles :

Coralie DUPONCHEL (1<sup>ère</sup> féminine, 21<sup>e</sup>)

## Cadets :

Emilien ARZALIER (19<sup>e</sup>)

Le vélo club vient d'acquérir un minibus de 9 places pour les déplacements sur les diverses courses.

**Informations au 04 66 87 06 23  
ou 04 66 87 26 34**

## Mini hand

La fête du mini-hand garçois a rassemblé 350 enfants de 6 à 9 ans le 21 mai.

La municipalité a ravi les participants en les dotant d'un sac à dos aux couleurs de

la Ville. Ils entourent ici Alex DUMAGEL (adjoint aux sports) et Céline GRAS, présidente du club.



## Stages sportifs

76 enfants en ont bénéficié à l'occasion des vacances de printemps.

Au-delà des après-midis dédiés à l'acquisition des règles élémentaires de nouvelles activités pratiquées sous forme de tournois amicaux, la sortie finale au lac de la Bastide à Nîmes a ravi nos apprentis pêcheurs, conseillés par les professionnels de l'Union des Pêcheurs Nîmois.

Prochains stages du 6 au 29 juillet (le matin), sur inscription préalable (10 €/semaine/enfant) auprès du nouveau guichet unique (en Mairie).

**Programme et formulaire d'inscription sur  
[www.saint-gilles.fr](http://www.saint-gilles.fr), rubrique Temps libre**



**Du 6 juillet au 12 août, la piscine et ses abords (espace vert et city stade) seront ouverts au public du lundi au samedi de 12h à 19h.**

## Tribune du groupe majoritaire

Chères Saint-Gilloises, chers Saint-Gillois

Comme il s'en justifie auprès des organisateurs et des Saint-Gillois, Gilbert COLLARD était « doué au lit avec une vilaine bronchite » lors des célébrations des 900 ans de notre abbatale. C'est vraiment dommage que notre député ait pu rater une si belle fête qui marquera une date importante pour notre ville.

Est-ce dû à la climatisation excessive des plateaux télé ? Peut-être à la chaleur lourde des salons parisiens ?? Ou bien est-ce à cause de l'air pollué de notre capitale ??? Allez savoir . . .

Il n'en demeure pas moins que nous ne comptons plus les gripes brutales, les odieux rhumes des foins, les traumatisants rhumatismes, les horribles maux de tête et les terribles sciatiques qui frappent notre député pour justifier son éloignement de notre vie locale, des activités associatives ou tout simplement des préoccupations de nos concitoyens.

Nous lui souhaitons un bon rétablissement et l'encouragerons à mieux prendre soin de sa haute personne.

Mais, plus sérieusement, dans quelques mois auront lieu les élections législatives.

Alors nous lui conseillons donc de revenir un peu parader à Saint-Gilles, comme avant chaque élection. Cela lui permettra sûrement de mieux connaître notre belle ville.

Comme traitement de campagne électorale, et pour éviter tout effort excessif ou inutile envers les Saint-Gillois, nous lui proposons qu'il garde ses habitudes :

- venir à une ou deux messes
- faire un petit tour au marché dominical
- prendre un petit apéritif bien en vue à la terrasse d'un café
- et surtout, ne pas manquer une ou deux cérémonies au monument aux morts.

Et hop . . . mais pour autant, le tour sera-t-il joué ?

Le groupe majoritaire.

## Tribune du groupe d'opposition

Chères Saint-Gilloises et chers Saint-Gillois,

Votre Député Gilbert Collard amoureux sincère de l'Abbatiale de Saint-Gilles était absent lors la célébration de ses 900 ans pour raison de santé, doué au lit par une vilaine bronchite !

Mais il était présent par le cœur, il sait que la messe organisée par le diocèse était magnifique, il sait aussi que tous les invités, officiels et médias compris, auront remarqué que la mairie ne connaît ni l'organisation ni le protocole que nécessite un tel événement.

Nous nous réjouissons toutefois que M. le Maire ait accepté la proposition de subvention pour la restauration du tableau de Saint-Marc faite par votre Député. M. le maire ayant adressé sa demande le 29 février, elle ci sera traitée dans les délais habituels par le ministère concerné.

En revanche personne ne sait où sont les retombées économiques promises pour les restaurateurs et les commerçants de la commune ? On cherche encore . . .

Côté fiscalité nous sommes aux regrets de constater que Mr Valadier a renoncé à sa promesse de campagne de baisser les taxes locales (taux qui nous vous le rappelons sont les plus élevés de l'agglo) et ce aux mépris des pauvres électeurs qui ont eu le tort d'y croire et de voter en conséquence.

Concernant l'arrivée de migrants, annoncée par Monsieur le curé lui-même, et qui seront hébergés au presbytère pour 1 an, Mr Valadier applique la politique des 3 petits singes :

je ne vois rien, j'entends rien, je ne dis rien !

Les interrogations des Saint-Gillois sont pourtant nombreuses et le maire doit répondre, quitte à faire la grimace !

A propos de la circulation en centre-ville nous revendiquons que c'est aux Saint-Gillois de choisir le projet qui leur convient parmi les 3 actuellement à l'étude !

Nous réclamons à cet effet un référendum local à 1 tour pour que la vraie majorité l'emporte...

Le maire fera t-il à aussi la sourde oreille pour imposer son choix ?

Vous le constatez, malgré les déclarations d'intention, la ville est sale. Heureusement qu'il y a des bonnes âmes qui s'investissent à l'image du nettoyage des berges du port par des bénévoles et à l'initiative d'une association locale de pêcheurs !

L'action plutôt que des mots toujours des mots...

Pour conclure sur une note positive, nous vous souhaitons à tous une très bonne fête de la pêche et de l'abricot et en profitons pour mettre à l'honneur Monsieur Christophe Sévilla, qui il faut le rappeler, est le créateur opiniâtre de cet événement devenu de grande renommée !

Gilbert Collard et toute l'équipe de Saint-Gilles Fait Front.

## Economie Bienvenue à



### SASU CARROSSERIE PETER

Carrosserie, peinture, bris de glace  
Rénovation de voitures anciennes  
187 avenue du 19 mars 1962  
Tél. : 09 83 06 14 10



### RENOMAT

Négoce en matériaux de construction  
ZA des Mourgues – Impasse de l'Avenir  
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h  
et le samedi de 7h30 à 16h  
Tél. : 09 67 83 27 12 – Cédric 07 89 00 02 07 –  
Sébastien : 06 86 67 25 97



### OPTIC 2000

devient GAEL & SOPHIE OPTICIENS  
26 rue Gambetta – Tél. : 04 66 29 17 39  
L'équipe, l'accueil et la qualité de service  
restent les mêmes.

## DESTINATION SORTIES ENTRE AMIS !

**Du 15 juin au 15 septembre 2016**

en vente  
à la  
Médiathèque

RESTOS,  
CINÉ,  
BOWLING,  
LASER GAME,  
KARTING,  
ACROBRANCHE,  
SQUASH,  
PISCINE...

# PASSEPORT ETE

Le chéquier loisirs maxi à prix mini

26,50€

Réservé aux  
13-23 ans

Quantité limitée

8 rue de l'horloge  
04 66 27 76 86  
<http://orloj.nimes.fr>

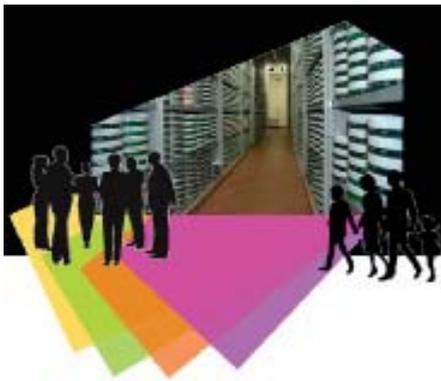
La Ville avec un accent

# Nouveau

## Visite guidée du Centre National du Microfilm et de la Numérisation (CNMN) des Archives de France

Les lundis 20 juin, 4 et 18 juillet, 1<sup>er</sup> et 22 août 2016 à 9h30.

Le responsable des ateliers du CNMN invite le public à découvrir ses missions d'archivage et de conservation des supports microfilms et numériques du réseau des archives de France. Par le couloir souterrain vous pourrez accéder aux magasins dans lesquels sont stockés 10 millions de mètres de microfilms...



### Rendez-vous au château d'Espeyran

(parking à l'extérieur du parc)

Durée de la visite : 2h (gratuite) – Pensez-y... les microfilms sont conservés à 13°C

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme

## Visites privilège

Pendant l'été, l'Office de Tourisme propose chaque jour une activité ou une visite : matinée des petits cavaliers, visite d'un domaine viticole, d'une rizière, d'une olive-raie, d'un artisan graveur, d'un élevage de taureaux ou encore du château d'Espeyran. A partir du 5 juillet, du mardi au vendredi.

**Informations et réservations :**  
Office de Tourisme – Place F. Mistral  
Tél. 04 66 87 33 75  
contact@ot-saint-gilles.fr



## Visites guidées de l'abbatiale

A l'occasion des 900 ans du monastère roman, l'Office du Tourisme vous accompagne à la découverte de ce monument d'exception. Les guides-conférenciers vous font découvrir ou redécouvrir la façade sculptée, la crypte monumentale, l'ancien chœur et l'escalier en vis, témoignage exceptionnel du savoir-faire des artisans médiévaux.

A partir du 14 juin et pendant tout l'été du mardi au vendredi. Rendez-vous à l'Office de Tourisme à 10h30. Durée : 1h30. Réservation conseillée. Tarif : 3,5 € pour les Saint-Gillois, gratuit pour les - 18 ans.

## Journées européennes du patrimoine samedi 17 et dimanche 18 septembre

Des visites guidées et des expositions permettront de (re)découvrir l'abbatiale romane, le Musée de la Maison Romane, les tableaux classés Monument Historique de l'église, mais également des patrimoines beaucoup moins connus, comme le patrimoine du 20<sup>e</sup> siècle et le patrimoine écrit de la commune.

### En continu durant les deux journées :

Ouverture gratuite des monuments : le site abbatial (crypte et ancien chœur compris) et le musée sont ouverts toute la journée (9h30-12h30/14h-18h).

### Expositions :

Le Musée de la Maison Romane présentera une exposition sur le patrimoine du 20<sup>e</sup> siècle.

La médiathèque proposera « De pierre, de bois, de terre et d'âmes... » une exposition documentaire sur le bien culturel « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » (ouverture des expositions : 9h30-12h30/14h-18h)

Le programme complet de ces journées est disponible sur [www.saint-gilles.fr](http://www.saint-gilles.fr)



Une visite guidée pour tout savoir des tableaux classés de l'église

# Un soutien intact au monde associatif

## Le conseil municipal du 31 mai a voté les subventions aux associations pour 2016

455 130 € ont été répartis entre 84 associations, ce qui dénote une stabilité par rapport aux années précédentes, malgré les baisses de dotations subies par les communes.

La volonté de la Municipalité est de ne pas pénaliser les associations mais de faire les

choix et les économies nécessaires pour satisfaire au mieux leurs attentes. La Ville reste très sensible aux actions associatives menées ponctuellement (achats d'équipements spécifiques, opérations bénéfiques à la population saint-gilloise, par exemple) et continue

de les accompagner au mieux, sans grever le budget municipal.

**A vos agendas :**  
**prochain forum des associations**  
**SAMEDI 10 SEPTEMBRE au boulodrome**

## Un festival de fleurs pour le printemps

Depuis plus d'un an, l'association «Saint-Gilles, ville fleurie», présidée par Nathalie CHARDONNEAU, s'est donnée pour mission d'embellir notre cadre de vie. Avec le soutien de la Municipalité, elle sensibilise habitants et commerçants aux bonnes pratiques environnementales et ils procèdent ensemble au fleurissement de notre centre historique (pour commencer). Le résultat, déjà significatif, n'a pas manqué d'être remarqué par les membres de la commissions des Villes et Villages Fleuris lors de leur récente visite.

Au-delà de ce travail de longue haleine, l'association a initié, fin avril, la 2<sup>e</sup> édition du Festival de Fleurs, qui s'impose déjà comme un rendez-vous incontournable du printemps saint-gillois. La place de la République a été littéralement transfigurée par les agents municipaux des espaces verts et les commerçants du centre-ville ont contribué à un défilé de mode aussi convivial qu'esthétique. Merci à tous les protagonistes pour leur investissement dans la réussite de cette journée haute en couleurs.



Les agents des espaces verts ont donné vie à un jardin méditerranéen devant l'abbatiale.



Leur travail a été unanimement salué par le public et les élus présents.

## «Afrique en vie» : Saint-Gilles assiste la Casamance

Bernard POUJOL, riziculteur saint-gillois, a été le premier à tester en Europe, avec le succès qu'on lui connaît, la méthode japonaise consistant à utiliser des canards en lieu et place de désherbant dans les rizières. Sa méthode est aujourd'hui testée en Casamance, ancien «grenier» du Sénégal, où le rendement du riz peine à atteindre 500 kg à 2 tonnes à l'hectare (contre 5 à 7 tonnes en Camargue). Une étude pilote, de juillet à décembre 2015, avec 400 canards sur 4 hectares, a déjà permis de doubler les rendements. La 2<sup>e</sup> phase consiste désormais à enseigner la méthode sur 3 ans à 120 paysans. Un financement participatif a été lancé autour de ce projet, afin d'améliorer le quotidien des paysans du Sénégal (informations auprès de [www.afrique-en-vie.com](http://www.afrique-en-vie.com)) et la Ville de Saint-Gilles y contribue par une subvention exceptionnelle.



De joyeux moments partagés, comme chaque année, lors de la journée organisée par l'association 39-45

La Municipalité soutient sa Jeunesse qui, lors de sa récente ferrade, a martelé son engagement en faveur de nos traditions.



**Samedi 9 juillet**

**Une soirée au bord de l'eau**

18h - minuit : marché artisanal (quai du canal)

18h30 : peña los Picos Tachos

19h30 : messe par la chorale provençale d'Istres

22h00 : bal avec « Point-Virgule »

Structures gonflables et simulateur de pêche pour les enfants avec l'aimable participation des commerçants du port de plaisance

**TAUPEAU PISCINE** saison 2016

**Arènes Emile Bilhau - 21h30**

**Samedi 2 juillet** manade du Rousty

**Vendredi 8 juillet** manade la Salièrenne

**Samedi 16 juillet** manade Aubanel

**Samedi 23 juillet** manade Leron

**Samedi 30 juillet** manade Thibaud

**Samedi 6 août** manade du Juge

**Samedi 13 août** manade Henry Bilhau

**Dimanche 28 août** manade Jean Marie Bilhau

entrée : **4 €**

Mercredi 27 juillet Toro Mousse 21h30 - entrée 7€

École taurine la San Gilenque

Parkings gratuits en centre-ville (Charles de Gaulle - parking Parent (ancien Caselles) - place Jean Jaurès)

Festivités : 06 42 49 97 75

**Fête Nationale**

**Mercredi 13 juillet**

- 18h30:** 3<sup>e</sup> concours d'abrivado de 4 manades (rue Anatole France, rue Gambetta, place Frédéric Mistral et retour)
- 19h30:** remise du trophée. Apéritif dansant avec la Compagnie Française du Soleil (place Gambetta)
- 22h00 :** feu d'artifice (parking Rivet)
- 22h30 :** bandido de nuit (manade gagnante du concours)
- 23h00 :** reprise du bal (place Gambetta)

**Jeudi 14 juillet**

- 10h15 :** cérémonie officielle au monument aux morts
- 11h00 :** défilé patriotique depuis la place Jean Jaurès, suivi d'une abrivado/bandido (rue Gambetta)
- 12h00 :** banquet patriotique et républicain (au boulodrome)
- Adultes 15 € - Moins de 12 ans 7 € - Moins de 6 ans gratuit.*
- Salade composée – Aigrillade saint-gilloise / riz de Camargue – Fougasse saint-gilloise et abricot de Saint-Gilles – Vin et café.
- Inscription auprès de l'accueil de la mairie avant le 7 juillet
- 14h00 :** concours de boules organisé par l'amicale des retraités boulistes et animation musicale années 40

**Inscrivez-vous dès aujourd'hui au banquet patriotique et républicain du 14 juillet (à l'accueil de la mairie)**

# Saint-Gilles

## LES BATISSEURS DU MOYEN-AGE

Jeudi 21 et vendredi 22 juillet  
(de 14h à 24h)

Dans le cadre des 900 ans de l'abbatiale, formidable reconstitution d'un chantier du Moyen-Âge et de la vie quotidienne et chevaleresque de l'époque.



Informations : Office de Tourisme - Tél. : 04 66 87 33 75 - contact-ot@saint-gilles.fr

## JOURNEE DU PELERINAGE DES CHEMINS DE SAINT-GILLES

Samedi 27 août à partir de 17h



900 pèlerins sont attendus en cette année anniversaire. Gardians à cheval, groupes folkloriques, autorités civiles et religieuses accompagnent le buste et les reliques jusqu'à l'abbatiale pour y célébrer une grand-messe (18h).

Informations : Accueil et Traditions Saint-Gilles Saint-Jacques - Tél. : 06 10 39 87 07

# Feria

de la pêche et de l'abricot

## Saint-Gilles

18 au 21 août 2016

20<sup>ème</sup> anniversaire de la Feria. Village bodegas. Spectacles taumachiques. Cabestria. Peñas. Sevillanes.

Association des festivités de Saint-Gilles

Informations et réservations : Toro Pasión - Tél. : 06 15 54 69 46

Du mercredi 24 au dimanche 28 août

# FÊTE DE LA SAINT-GILLES

Spectacle équestre. Courses camarguaises. Défilé à l'ancienne. Gaze des taureaux au canal. Abrivado, bandido, encierro.

Association des Festivités de Saint-Gilles

Informations : Association des Festivités - Tél. : 06 42 49 97 75 - festivites-saintgilles@outlook.fr



Plus d'informations  
sur [www.saint-gilles.fr](http://www.saint-gilles.fr)  
Facebook : Ville de Saint-Gilles du Gard

